



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

F

COMITÉ DES PRODUITS

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES AGRUMES

Treizième session

La Havane (Cuba) 20 - 23 mai 2003

RAPPORT SUR LES PROJETS CONCERNANT LES AGRUMES SOUMIS AU FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE

I. INTRODUCTION

1. En tant qu'organisme international de produit reconnu pour les agrumes, le Groupe a soumis plusieurs propositions de financement de projets au Fonds commun pour les produits de base (FCP). Le projet intitulé "Nouvelle approche pour la détection et la prévention de la propagation du virus *Tristeza*" a été étendu à deux reprises de manière à permettre une plus large diffusion de ses réalisations. Un second projet de mise en valeur du secteur des agrumes vient d'être officiellement inauguré en Chine après quelques retards dans la mise au point du volet "prêt". Enfin, le projet intitulé "Lutte intégrée contre les ravageurs pour la production d'agrumes en Amérique latine et dans les Caraïbes" devrait être signé prochainement.

II. PROJET FIGCF/03 "NOUVELLE APPROCHE POUR LA DÉTECTION ET LA PRÉVENTION DU VIRUS *TRISTEZA*"

2. Ce projet, qui est exécuté par le Centre de citriculture de Faro (Portugal), vient d'être élargi de manière à permettre à un plus grand nombre de laborantins de se familiariser avec les réalisations du projet, notamment un kit de détection du virus "*tristeza*". D'après les indications disponibles, le projet est parvenu à mettre au point un matériel de détection du virus plus performant. L'Université d'Algarve a organisé des séances de formation qui se sont déroulées à Cuba pour les techniciens d'Amérique latine et au Maroc pour ceux du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Il est prévu de former d'autres techniciens, car les fonds ne sont pas encore

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

épuisés et permettront sans doute une nouvelle extension du projet. Le coût total du projet est de 843 459 dollars EU, dont 611 765 ont été alloués par le FCP à titre de don. Les résultats du projet ont été mis sur un CD Rom, dont les délégués peuvent, s'ils le souhaitent, se procurer une copie.

III. MISE EN VALEUR DU SECTEUR DES AGRUMES DANS LE DISTRICT DE KAIXIAN, À CHONGQING, CHINE

3. Ce projet a été adopté lors de la douzième session du Groupe et approuvé par le Conseil exécutif du FCP en 1999. L'accord sur les modalités de prêt n'a pu être établi qu'après de longs attermoiements, en raison notamment d'un changement de garant en Chine. Il était initialement prévu que le district de Kaixian garantirait le prêt, mais les autorités chinoises ont par la suite transféré cette responsabilité à la municipalité de Chongqing. Ce changement a nécessité une nouvelle rédaction du descriptif du projet et occasionné un nouveau retard. Le document de projet définitif a été signé en juin 2002. L'organisme chargé de l'exécution du projet a cependant déjà pu lancer quelques activités en utilisant les ressources locales et amorcer ainsi la réalisation du projet, dont l'inauguration officielle devrait avoir lieu entre mars et mai 2003. Son coût total est de 777 996 dollars EU; la contribution du FCP et le prêt s'élèvent respectivement à 697 959 et 502 004 dollars EU. Les réalisations du projet seront également être diffusées en Indonésie.

IV. PROPOSITION DE PROJET DE IACNET, "LUTTE INTÉGRÉE CONTRE LES RAVAGEURS POUR LA PRODUCTION D'AGRUMES EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES"

4. Cette proposition, qui a reçu l'accord de principe du Groupe lors de sa douzième session, a été approuvée par le Conseil exécutif du FCP. La FAO avait été désignée comme agent d'exécution de projet, mais cette fonction a malheureusement été transférée au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), en raison de différences entre les règles du FCP et celles de la FAO en matière d'audit et de prestations de fournitures et de services. Ce changement a occasionné des retards qui ont encore compliqué la nouvelle rédaction des descriptifs du projet. Pour l'heure, l'UNOPS et le FCP essaient d'établir une version satisfaisante pour les deux parties de manière à ce que le document de projet trouve sa forme définitive et puisse être soumis à l'approbation de la FAO et de l'UNOPS. Les documents de projet devraient être signés très prochainement, ce qui permettra d'utiliser les fonds alloués à titre de don et de lancer le projet. Le FCP pourra ensuite entamer les négociations concernant les prêts, ainsi que la rédaction des accords de prêt en traitant directement avec les autorités concernées du Mexique, du Guatemala, de Cuba et de Trinité-et-Tobago. Le coût total de ce projet est de 6 645 796 dollars EU. Le FCP a versé deux montants de 1 542 690 et 1 721 720 dollars EU, respectivement à titre de don et de prêt.

V. NOUVELLES PROPOSITIONS DE PROJET

5. Les membres du Groupe sont invités à présenter des ébauches de projets au moins trente jours avant la prochaine session du Groupe. Les personnes qui présenteront des propositions de projet au cours de la treizième session du Groupe devront apporter à la réunion 120 copies de leurs documents, car à Cuba il y a peu de matériel permettant de reproduire les documents.

VI. ADOPTION PAR LE GROUPE D'AUTRES FRUITS ET LÉGUMES POUR LES ACTIVITÉS RELATIVES AUX PROJETS DU FONDS COMMUN

6. Le FCP a reçu de nombreuses demandes des pays en développement à propos de projets concernant certains fruits, légumes, noix et dattes. Le Comité consultatif et le Conseil exécutif du

Fonds n'ont pas encore pu examiner ces demandes, car il n'existe aucun organisme international de produit pour examiner ou approuver ces demandes et les soumettre au Fonds commun. En 1999, le Sous-Groupe sur les fruits tropicaux du Groupe intergouvernemental sur la banane et les fruits tropicaux a adopté un certain nombre de produits pour les projets du FCP, afin de faciliter la présentation et la mise en oeuvre de projets concernant certains "produits orphelins", notamment les noix de cajou, les fleurs coupées, les huiles essentielles, les herbes médicinales et les épices.

7. Le FCP a demandé au Groupe intergouvernemental sur les agrumes d'adopter un certain nombre de "produits orphelins", notamment certains fruits et légumes, aux fins de l'évaluation, de l'approbation, de la présentation et du suivi des projets du Fonds commun. Toute étude concernant ces produits portera uniquement sur les besoins propres du Fonds commun et n'empêchera pas la réalisation des autres études sur les agrumes traditionnellement préparées pour le Groupe – soit les analyses portant sur des questions économiques, phytosanitaires ou sur le comportement des marchés.

8. Le Fonds commun pour les produits de base estime que les fruits et légumes, dont la liste figure ci-dessous, présentent un intérêt pour les pays en développement. Il a établi cette liste en se fondant sur les demandes qu'il reçoit de temps en temps des pays membres.

Légumes

1. Asperges
2. Aubergines
3. Maïs miniature
4. Fèves
5. Choux
6. Piment
7. Haricots verts
8. Piments doux et forts
9. Petits pois
10. Okra
11. Oignons
12. Paprika
13. Tomates

Fruits (présentant un intérêt pour les pays en développement)

1. Pommes
2. Abricots
3. Melons
4. Poires
5. Prunes
6. Fraises

Autres

1. Amandes
2. Dattes
3. Gomme arabique

9. Si le Groupe donne son accord, ces "produits orphelins" seront adoptés par le Groupe intergouvernemental sur les agrumes aux fins de la préparation, de l'approbation, de l'évaluation, de la présentation et de la supervision de projets.

VII. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

10. Le Groupe a présenté beaucoup moins de propositions de projet que les autres organismes internationaux de produits. Il est invité à présenter d'autres projets relatifs aux agrumes jugés

nécessaires pour un développement plus efficace de ce secteur dans les pays en développement qualifiés pour recevoir l'aide financière du Fonds commun.

11. Le Groupe est prié d'encourager le Fonds commun à accélérer l'examen des projets présentés et à simplifier la rédaction des descriptifs de projets afin d'éviter les retards survenus précédemment.

12. Il est recommandé au Groupe d'adopter les légumes, fruits et autres "produits orphelins" proposés par le Fonds pour ses activités en matière de projets.